

Secteur pédagogie et Vie scolaire

Compte rendu de la réunion groupe de travail « Masterisation » DGER/Organisations syndicales le mercredi 26 mai 2010

Présents : administration (ZALAY, M. FAYOLLE, M. Gonzalez, un inspecteur, 2 ENFA-Chassagne et Bouiller...), 2 SGEN, 1 FO, 4 SNETAP (JMLB, FG, YV, EB)

Débats

M.ZALAY : les documents présentés ne sont que des projets. Capitaliser sur les avancées faites depuis la dernière fois. Ce dossier est soumis à un arbitrage inter-ministériel mais avec nous devons le gérer avec nos spécificités, notre mode de gestion, nos applications différentes. Méthode : concertation et le pragmatisme. Discussion franche et ouverte. Objectif qui guide la réforme de la DGER : l'intérêt des élèves et de la qualité de la formation des stagiaires.

SGEN : la réforme de l'EAP est moins mauvaise qu'à l'EN. Qu'est-ce que le référentiel de compétence ??? Pas trouvé sur le site de l'ENFA. Il faut rajouter dans les compétences à acquérir par les stagiaires la maîtrise des TICE.

SNETAP : **préalables** : question de la précarité, de la progressivité de la mise en responsabilité. Nous ne proposerons aucun aménagement à une réforme dont nous dénonçons l'ensemble des points. Il n'y a pas eu de concertation. Nous soulignerons les incohérences du projet de la DGER (par exemple, est évoqué dans les documents proposés aux OS l'affectation des stagiaires à l'ENFA !). Les stagiaires doivent commencer par une période de formation. Sur quels temps se feront les échanges pédagogiques entre le stagiaire et le CP ?

ZALAY : nous proposons un rassemblement-rencontre avec les DRAF avant la rentrée. Mais pas pour créer une usine à gaz supplémentaire.

Gonzales : c'est à la demande des proviseurs (du groupe de travail ENFA) que nous avons décidé que les stagiaires feraient la rentrée en établissement. Pour les contacts CP/stagiaires, rien n'empêche le stagiaire d'aller dans les classes du CP (le lundi notamment).

SNETAP : nous demandons que ce dernier point soit rendu obligatoire dans la note de service (cf formation des internes).

SGEN : favorable à une mise en situation différenciée selon le passé (ACEN, par

exemple) du stagiaire pour les 83 personnes.

SNETAP : contrat pédagogique tardif seulement 5 semaines après le début des cours.

Gonzales : la première période en établissement sera constituée de 2 semaines et 2 jours. Meilleure intégration. Appropriation des difficultés. Solution : densifier la note de service sur incitation CP/tuteur à venir voir stagiaire.

FO : rentrée à l'ENFA ?

ENFA : ce projet de formation s'inscrit dans une démarche d'individualisation. Présence en établissements à la rentrée prévue dès la rentrée selon demande des proviseurs. Venue rapide du CP, du tuteur.

CHASSAGNE : rôle du CP de moins en moins présent au fur et à mesure de l'année. Progressivité.

SNETAP : la mise en place d'une journée banalisée (lundi) est-elle réalisable dans les faits ?

DGER : Le lundi car mercredi animation-ESC et donc c'est le jour le moins mauvais. Ce jour sera celui des conférences multimédias ENFA. Un paquet avec le week end car cela laisse 3 jours pour la préparation des cours. Pas difficile pour libérer une journée à l'emploi du temps par les PA pour temps de service de 12h. Service de 12h pour les stagiaires dans les champs disciplinaires du concours.

SGEN : demande que le stagiaire ait un nombre de classes limité

SNETAP : demande à ce que l'information des parents d'élèves du statut de l'enseignant stagiaire par les chefs d'établissement soit supprimé des recommandations aux directions d'EPL. Acceptée par la DGER.

Quid des remplacements ? Les 6h du stagiaire et 3h pour CP aboutissent à la création d'un poste $\frac{1}{2}$ le temps de la formation, uniquement. Ce contrat se fera pour 10 mois(!)

SNETAP : cela ne peut pas être un contrat de 10 mois ! Nous refusons les contrats 10/12 ! Il faut proposer ces postes ($\frac{1}{2}$ + heures supplémentaires) lors du mouvement des contractuels. Possible car les concours seront plus tôt (écrit en novembre-décembre, oral en mars).

DGER : Remplacement par des moyens d'ajustement affectés aux DRAF pour organiser remplacement. Contrats régionaux, recrutement local. Précisions : les stagiaires seront affectés à 12H dans les établissements (avec dans ces 12H, tous les dimensions de leur statut pour les TIM, ESC et DOC).

DGER : Postes de remplacement seront proposés en priorité aux contractuels non reconduits (pour l'exercice 2010). Mais aucun engagement pour la suite.

SNETAP : formation obligatoire dès le 1er sept et donc le contrat pédago dès le 1er septembre. Quelle charge de travail pour les stagiaires ? Evaluation. Demande à ce que l'inspection soit un des acteurs de la formation. Qu'une inspection conseil participe à la formation. Pas logique de parler d'enseignants en responsabilité si on leur refuse d'être coordo, prof principal, d'avoir des classes à examen ou de participer aux corrections

d'examen. Tous ces éléments participent à la formation.

SGEN : refus que les stagiaires aient des classes à examen et participent aux corrections des examens en fin d'année.

Inspection : pour internes, visite conseil systématique de l'inspection. Proposition inspection conseil jan-fev, qui se suffirait à elle même en cas de réussite.

ENFA : lien stagiaires-inspection est prévue lors d'une rencontre d'une journée prévue entre inspection/stagiaires à l'ENFA

DGER : Réforme formation internes l'an prochain. Besoin de matériels précisés (équipement informatique nécessaire pour chaque stagiaire).

ENFA : actuellement, origine des stagiaires : 20% des externes reçus ont une expérience professionnelle dans l'enseignement agricole ou EN et 33% sont titulaires d'un Master 2 ou d'un diplôme d'ingénieur. La formation des futurs CP (à qui on fait confiance...) : 1 semaine à l'ENFA et la lecture du Vademecum des CP (100 pages) qui sera publié en septembre (1er) et qui contiendra des fiches outils.

SGEN : favorable à la disparition de l'avis du CP pour l'EQP (celui-ci devra être intégré à celui de l'ENFA), ils ne peuvent juger un pair.

SNETAP : pas favorable à cette proposition. Le fonctionnement actuel EQP (4 avis, CP, Directeur, ENFA et inspection) laisse la part belle à la dimension pédagogique, ce qu'il faut maintenir. Par contre, ambiguïté de rôle des Directeurs : note administrative (car stagiaire affecté) et avis pour l'EQP. Demande acceptée à ce que les tuteurs soient proposés par l'inspection.

DGER : en cas d'absence de CP dans l'établissement du stagiaire, nomination d'un tuteur (autre discipline) qui aura 1h de décharge jusqu'à Noël, le CP (dans un autre EPL) aura 2h puis 3h à partir de janvier (proposition faite en réunion par l'ENFA devant le refus des OS et la demande d'un 3+1 ou 2).

SGEN : demande à préciser le statut des CP. Le nouveau texte indiquera qu'aucune heure supplémentaire ne pourra être imposée au CP.

Prochaine réunion : 14/6 vers 14h30

Yoann VIGNER
Secteur pédagogie, formation des Maîtres